

-1-

Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualité, chère famille Szyferman, Mesdames, Messieurs.

Achille Jachiel Szyferman est né le 13 décembre 1927.

Scolarisé à Paris, dans le 4^e arrondissement, à l'école de la rue Neuve Saint-Pierre, c'est un élève brillant qui obtient son certificat d'études primaires. Il est admis en cours complémentaire à l'école de la rue du Grenier-Sur-l'Eau qu'il quitte en juillet 1942 : il a 14 ans. Il est absent à la rentrée suivante.

Son père, Jankiel, arrêté lors de la rafle site du « billet vert », le 14 mai 1941, est interné au camp de Pithiviers puis déporté le 17 juillet 1942 par le convoi n° 6.

En avril 1942 la famille reçoit un avis d'expulsion de son domicile situé au 35, rue des Jardins Saint-Paul. La mère d'Achille, Szyfra, se relogé avec ses trois enfants dans le 11^e arrondissement.

Les deux plus jeunes enfants sont mis à l'abri dans la Nièvre. Achille reste à Paris avec sa mère.

Arrêté sur dénonciation, Achille est interné à Drancy le 20 mai 1944 et déporté à Auschwitz le 30 mai par le convoi n° 75 : il a 16 ans.

Il est l'un des rares à être sélectionné pour le travail dans le camp. Tous ceux qui avaient moins de 16 ans, étaient directement exterminés dans les chambres à gaz. Ils sont morts sans sépulture.

Achille a survécu 8 mois à l'horreur de son enfermement au camp d'Auschwitz.

En janvier 1945, Il est évacué par les nazis avec une colonne de détenus lors d'une « marche de la mort » qui dure 4 mois. Il est transféré au camp de concentration de Sachsenhausen, puis à celui de Flossenbug où il entre le 6 février 1945.

Le 23 avril 1945, Achille est libéré par les soldats américains le 23 avril 1945, dans la région de Cham en Bavière : il a 17 ans. Malheureusement, épuisé et malade, il meurt à l'hôpital de Roding le 27 avril 1945. Il est enterré dans le cimetière de la ville.

La famille témoigne: *« sa mère a reçu la visite de deux camarades déportés rentrés qui lui annoncent qu'Achille est vivant. Elle le recherche en vain »*. A ce stade, la famille pense qu'il est décédé au cours de la marche de la mort à l'évacuation du camp d'Auschwitz, et ignore qu'il a été enterré.

L'acte de décès d'Achille Szyferman mentionne « mort à Auschwitz » le 4 juin 1944.

A partir de 1957, les autorités françaises rapatrient d'Allemagne les dépouilles de déportés français inhumés en Allemagne. Le 15 octobre 1958, le corps d'Achille est à nouveau inhumé en ce lieu où il repose depuis, parmi 1118 camarades.

A l'appui du travail de l'association Flossenbug, de l'Association pour la Mémoire des Enfants Juifs déportés, l'Amejd11e, de l'historien Alexandre Doulut, et enfin des archives d'Arolsen, Florence Szyferman-Sartori poursuit les démarches à la recherche de la sépulture de son oncle.

En 2023, La ville de Roding, interrogée au sujet de la tombe (mentionnée n° 102 ligne 2), répond que le cercueil d'Achille Szyferman ne s'y trouve pas.

Sollicité par Florence, le ministère français de la Défense identifie et communique le document de transfert du corps d'Achille à la nécropole nationale du Struthof-Natzwiller. Son nom était inscrit avec une erreur d'orthographe.

C'est donc finalement il y a quelques semaines, 79 ans après sa déportation que sa famille bouleversée retrouve la sépulture d'Achille.

Sa mère, sa sœur et son frère ont disparu, seuls leurs enfants, leurs descendants nés après la Shoah ont un lieu, une tombe où faire leur deuil.

Achille est l'un des 11450 enfants juifs de moins de 18 ans, parmi les 76.000 déportés de France, relevés par Serge Klarsfeld dans le Mémorial des Déportés Juifs de France et inscrits sur le mur des noms du Mémorial de la Shoah.

Dans chaque région, arrondissement de Paris, dans chaque école, les Associations pour la Mémoire des Enfants Juifs Déportés, les A.M.E.J.D recherchent et recensent les enfants morts pendant la seconde guerre mondiale, déportés entre 1942 et 1944 car nés juifs. Nous faisons graver leurs noms sur des plaques apposées dans les établissements scolaires qu'ils ont fréquentés. Grâce à ces actions, nous rencontrons des témoins, parents ou amis, qui révèlent leurs visages et les particularités de leur existence avant et pendant la guerre. Nous retrouvons majoritairement photographies, documents d'arrestation et de déportation, témoignages, aux archives du Mémorial de la Shoah.

Le nom d'Achille est inscrit sur la plaque dans l'école rue du Grenier-sur-l'Eau. Notre présence ici, aujourd'hui, témoigne de l'importance de cette démarche.

Souhaitons aux autres familles des déportés inhumés en ce Haut Lieu de Mémoire de trouver le sanctuaire de leurs disparus.

Aujourd'hui devant la tombe d'Achille, souvenons-nous.

Je vous remercie.
